



REPRISE DES COMPETITIONS DANS LA LIGUE BRETAGNE PAYS DE LOIRE 2020

CONSIGNES GENERALES & PROTECTION CONTRE LE COVID-19

L'objectif de ce document est de vous rappeler les mesures sanitaires à respecter durant les week-ends de compétition.

1) – **Stationnement / Parkings** : Aucune voiture privée ne peut pénétrer dans le paddock, sauf autorisation spéciale. Les voitures privées devront stationner sur le parking destiné à l'accueil du public. (Voir signalisation verticale existante sur domaine public)
Les caravanes et camping-car devront stationner dans l'aire de repos prévu à cet effet.

2) – **Recommandations** : 3 accompagnateurs maximum sont autorisés par pilote. Vous disposez d'un formulaire disponible sur le site de la Ligue Bretagne <http://crk-bpl.org/index.php?lang=fr>. pour désigner vos accompagnants. A l'entrée du site un bracelet sera distribué pour chaque pilote et accompagnant, l'accès au site ne sera pas possible sans bracelet.

Si vous avez dû changer d'accompagnateur, merci de le signaler lors de votre confirmation d'inscription au secrétariat avec toutes les informations nécessaires sur ses coordonnées personnelles.

Le port du masque sera **obligatoire** en extérieur sur tout le site (arrêté préfectoral portant obligation du masque dans tous les espaces dans l'agglomération lavalloise).

Le port du masque sera **obligatoire** en lieu clos (restaurant, secrétariat, commission sportive, local technique, ...) au sens du décret du 10 juillet 2020.

3) – **Secrétariat / Enregistrement** : L'accès au « Secrétariat » pour les inscriptions se fera **obligatoirement avec le port du masque**. Il ne sera autorisé que 2 personnes à la fois dans le local en plus des personnes présentes pour l'enregistrement. Seul le concurrent est autorisé à se présenter (sauf exception pour les mineurs qui pourront être accompagnés de leur représentant légal).

Chacun devra avoir en sa possession sa licence pilote & celle de son mécanicien, **son stylo** & moyen de règlement financier.

Une file d'attente se tiendra dehors, chacun devra respecter les mesures de distanciation et marquage au sol.

Lors de l'enregistrement, il sera remis un bracelet qui devra être porté par le mécanicien (1 seul par pilote) pour accès aux différents parcs (Parc départ, prégrille, aire de réparation, bascule & parc arrivée).

Lors de votre enregistrement au secrétariat chaque pilote ou équipe recevra un sac poubelle (Si besoin, d'autres sacs seront mis à disposition). Chacun devra évacuer ses déchets lors de son départ du site (selon le protocole défini par les ASK de la Ligue).

4) - **Stands** : Selon les dimensions des stands, et les demandes préfectorales un nombre de pilote(s) par stand sera défini avec accompagnateur (s). Tous les autres pilotes devront implanter leur structure dans le parc pilotes. Au sein des structures, limiter les effectifs. **Un maximum de 10 personnes par structure étant recommandé.**

5) – **Bar & Restaurant** : **Le masque sera obligatoire** pour chaque personne désirant accéder au restaurant tout comme au bar dans le parc pilotes. (Les écrans faciaux ne comptent pas comme des masques).

Au bar, aucune consommation ne pourra être faite en restant accoudé au comptoir, chacun devra prendre sa commande et la consommer en extérieur.

Il est recommandé de réserver ou de passer commande auprès du bar et du restaurant pour vos repas de midi, que ce soit sandwiches, menus, froid ou chaud, pains afin que nous puissions prévoir les quantités.

6) – **Le briefing** : **Le briefing sera dématérialisé**. Il vous sera remis lors de votre inscription. Celui-ci sera remis signé lors de l'entrée en pré-grille pour les essais chronométrés. La liste de présence sera signée à ce moment là. **Pensez à vous munir d'un stylo bille SVP.**

7) – **Technique** : Pour toutes les catégories l'enregistrement du matériel se déroulera de 8h30 à 12h et de 14h à 14h30 le samedi pendant les essais libres. (Présentation du matériel ainsi que de la feuille d'enregistrement).

Pour les pilotes participant au Trophée de Bretagne, ils devront présenter leurs pneumatiques de compétition lors de l'enregistrement du matériel.

8) – Commission Sportive : En cas de convocation à la commission sportive:

Les pilotes et/ou les concurrents convoqués à la commission sportive devront obligatoirement venir avec leur propre stylo.

Les pilotes et/ou les concurrents convoqués à la commission sportive devront obligatoirement porter un masque.

Les pilotes et/ou les concurrents convoqués à la commission sportive devront obligatoirement se laver les mains avec du gel hydroalcoolique à l'entrée de la commission

Seul 2 personnes seront autorisées à y accéder.

9) - Accès parc fermé « départ » prégrille & parc fermé « arrivée »,

Les personnes devront obligatoirement porter un masque dès la porte d'entrée du parc d'assistance départ.

Les pilotes seront autorisés à porter leur casque à la place de leur masque dans les zones de parc d'assistance départ, pré-grille, aire de réparation et parc arrivée.

Seuls le pilote et son mécanicien portant obligatoirement le masque et le bracelet seront autorisés à accéder au parc d'assistance départ.

Le pilote et son mécanicien devront accéder au parc d'assistance départ ensemble, en même temps.

Chaque couple de pilote et mécanicien devra respecter l'éloignement sanitaire de 1,5 mètre vis-à-vis des autres couples de pilote et mécanicien, des bénévoles et des officiels tant au niveau du parc d'assistance départ, de la prégrille, de l'aire de réparation ou du parc arrivée.

La longueur totale de la prégrille sera utilisée de manière à garantir les mesures de distanciation maximale entre les karts ;

Sur la passerelle mécaniciens, chaque mécanicien devra porter un masque et respecter l'éloignement sanitaire de 1,5 mètre vis-à-vis des autres mécaniciens.

A l'arrivée en parc fermé, les pilotes conserveront leur casque sur la tête durant le pesage, & les contrôles techniques. S'ils souhaitent le retirer ils devront porter un masque ;

La récupération des chariots et des karts par les mécaniciens se fera au plus vite au fur et à mesure des autorisations données par un commissaire technique ;

Lors des contrôles les gestes barrières devront être respectés afin que chacun soit préservé.

10) - Affichage : Afin d'éviter tout rassemblement de personnes, les résultats seront mis en ligne via internet. Les liens permettant d'y accéder seront fournis lors de chaque compétition.

11) – Mesures hygiène : Des postes de désinfection seront installés à différents endroits. Merci à chacun d'en faire bon usage.

Les sanitaires dans le parc pilotes et dans l'aire de repos seront désinfectés à plusieurs reprises chaque jour. De même ceux-ci seront propre lors de votre arrivée le samedi, merci de faire en sorte de les laisser tel que vous aimeriez les retrouver chez vous.

12) – Responsabilité de l'Equipe : Dans les structures d'équipe, le concurrent sera lui seul responsable du bon comportement de l'équipe.

13) – La remise des prix : Celle-ci se tiendra dehors, au pied du podium. Chacun devra porter ses équipements de protection individuelle & respecter la distanciation sociale.

Lors de votre passage au secrétariat pour l'enregistrement, il vous sera demandé d'émarger une attestation justifiant la prise de connaissance de ce présent document. Ce document signé, en complément des formalités administratives, vous donnera autorisation de participer à la manifestation.

Tout manquement constaté aux respects des règles sanitaires citées ci-dessus, sera sanctionné d'une convocation à la commission sportive et soit d'une amende de 150€ ou d'une disqualification de l'épreuve.

Vos A.S.K. restent à votre disposition pour répondre à vos questions.



ASK ANCENIS

www.ask-ancenis.fr
ask.ancenis@yahoo.fr
06 48 31 19 97



ASK LAVAL

www.karting-laval.fr
ask@karting-laval.fr
06 18 00 37 06 ou
06 21 73 40 27



ASK ACO

www.lemans-karting.com
entrainement.cik@lemans.org
06 21 57 50 40



ASK LOHEAC

www.askloheac.org
askloheac@yahoo.fr
06 76 00 32 21



ASK SOLOKART

www.solokart.com
contact@solokart.com
02 40 51 92 35